CAN 2025 : DECISON DU TAS, CE MARDI

Toute l'Afrique tournée vers la Suisse

(PAGE 12)

Les trois scénarios possibles



WalfQuotidien

MARDI 24 NOVEMBRE 2026 ... La clarté d'informations générales N° 10393 Prix 200F 42 ème année Issn 0850 6000

RIVALITE APR – NOUVELLE RESPONSABILITE

Ce duel qui mine l'opposition

MACKY : «Je n'entends pas quitter la direction de mon parti»

THIERNO DIOP, ANALYSTE POLITIQUE : «Cela peut donner l'impression qu'ils sont incapables de mettre de côté leurs divergences»

MASSIRIN SAVANE, PORTE-PAROLE AJ ET CDS : «Il faut faire preuve de dépassement»

(PAGE 3)



EDUCATION, SANTE, HYDRAULIQUE...

Bronca syndicale contre l'Etat

(PAGE 4)



BIENNALE DE DAKAR

L'expérience des Joj mise en exergue

(PAGE 4)

DELIVRANCE DES DIPA

L'Etat suspend les importations de sucre

(PAGE 5)



LANCEMENT DE LA PLATEFORME *FAMA*

Un Chatbot pour mieux comprendre les droits et la santé sexuelle et reproductive des jeunes

(PAGE 4)

*Walf*Quotidien N°10393
MARDI 24 NOVEMBRE 2026

Crise au sommet de l'Etat : La société civile plaide pour la décrispation



La crise entre Diomaye et Sonko inquiète les acteurs de la société civile

Afrikajom Center, l'Union des journalistes de la presse libre africaine (Ujpla) et le Groupe d'études et de recherches sur la démocratie et le développement économique et social (Gerddes-Afrique) expriment leur *«préoccupation face au conflit persistant»* opposant le Président Diomaye Faye au président de l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko. Cette situation, au-delà des divergences politiques, souligne le communiqué de presse transmis, hier, *«constitue un risque sérieux pour la démocratie, la stabilité institutionnelle et les perspectives de progrès économique et social du Sénégal»*.

Pis, ces organisations ajoutent que ce conflit est susceptible d'*«affaiblir la confiance des citoyens dans les institutions et de fragiliser les acquis démocratiques»*. C'est pourquoi, elles lancent un appel au dialogue entre les deux responsables et les *«exhortent à privilégier l'intérêt supérieur de la Nation, à dépasser leurs divergences et à s'engager, dans un esprit de sincérité et de responsabilité républicaine»*.

«Le Sénégal a besoin de stabilité, de cohésion et de perspectives d'avenir. Le dialogue ne doit pas être une option, mais une exigence de responsabilité envers le peuple sénégalais et les générations futures», soutiennent ces organisations.

Samba BARRY

WalfQuotidien
12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar
Walf Quotidien édité par le Groupe Wal Fadjri
Le groupe Wal Fadjri est une société anonyme au capital de 420 000 000 F CFA
Président Fondateur
Sidy Lamine NIASSE
Directeur de Publication
Seyni DIOP
Rédacteur en Chef
Mbagnick NGOM
Rédacteur en Chef Adjoint
Norbert Charles DIENE
88 628 99 99
12 Commercial
13 Administration
14 Rédaction
Internet:
www.walf-groupe.com
email:
walfquotidien2011@gmail.com
Impression
GRAPHIC SOLUTIONS
Distribution *Wal fadjri*

Trois nouvelles œuvres accueillies au Monument de la renaissance africaine

Le Monument de la renaissance africaine vient d'enrichir ses collections. Trois œuvres issues du patrimoine culturel et historique du Cap-Vert, de la République démocratique du Congo (Rdc) et du Tchad ont officiellement rejoint ses collections, à l'occasion d'une cérémonie organisée, le vendredi 20 novembre 2026, en marge de la 16e Biennale de Dakar. Elle a réuni plusieurs personnalités autour de cette initiative, placée sous le signe de la coopération culturelle africaine.

Selon un communiqué de presse, cette réception traduit *«une volonté commune des Etats concernés de renforcer les échanges culturels, de favoriser la circulation des patrimoines et de préserver les traces matérielles de l'histoire et des civilisations africaines»*. A travers cette démarche, ajoute la même source, le Musée de la Renaissance africaine *«entend ainsi consolider son rôle de lieu de mémoire, de transmission et de rayonnement des identités culturelles du continent. Une initiative qui témoigne également de l'engagement des Etats africains en faveur de la sauvegarde et de la promotion de leur patrimoine commun»*.

S. BARRY

EPHEMERIDES DU JOUR

24 novembre 2018 : «Sortie de route» pour Daniel Thiaw, athlète et pilote automobile



Décès à Dakar, à l'âge de 71 ans, de Daniel Thiaw, athlète et pilote automobile. De son vrai nom Mame Alassane Djigueul Thiaw, il avait participé au relai 4 X 400 mètres des Jeux olympiques d'été de 1964 à Tokyo sans atteindre la finale. Il avait remporté la médaille d'or dans la même discipline aux Jeux africains de 1965 à Brazzaville. En sport automobile, il a participé à plusieurs reprises le rallye des 6 heures de Dakar. Il fut le premier Africain à se présenter aux 24 Heures du Mans, mais il sera finalement non-partant pour des raisons mécaniques. il passera le reste de sa vie en France, à Pantin dans la banlieue parisienne. Son corps fut rapatrié à Dakar.

24 novembre 2002 : Dernières notes de jazz pour Aminata Fall



Décès à l'âge de 72 ans, dans sa ville natale de Saint-Louis, d'Aminata Fall, grande chanteuse de Jazz et de *Mbalax*. Elle avait débuté sa carrière dans la musique en 1958 dans l'orchestre *Star Jazz* de Saint-Louis où elle s'était illustrée avec les chansons *Yaye Boye* et *Mbeuguel*. A l'appel du Président Léopold Sédar Senghor, elle avait intégré le *Théâtre national Daniel Sorano* à Dakar en 1966, année d'organisation du premier Festival mondial des arts nègres.

24 novembre 1994 : L'Ecole supérieure polytechnique est créé

Création de l'Ecole supérieure polytechnique (Esp) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle regroupe plusieurs écoles et établissements supérieurs d'enseignement technique et professionnel en vue de centraliser la formation, la production, la recherche appliquée et les services en direction des entreprises privées et publiques. L'Esp compte six départements (génie informatique, génie électrique, génie mécanique, génie civil, génie chimique et biologie appliquée et le département de gestion) et des laboratoires de recherche.

24 novembre 1993 : La Police municipale est créée

Création du corps de la Police municipale conformément à une loi votée le 4 février 1993 pour la réinsertion des agents de la Sureté nationale radiés des cadres de l'administration, suite à une marche de protestation le 13 avril 1987 à Dakar et à Thiès. Dans un premier temps, 6 665 policiers, tous corps confondus, ont été suspendus et au finish, 1 265 d'entre eux avaient été radiés le 28 avril 1987.

24 novembre 1969 : Disparition de El Hadj Ibrahima Diop, *Grand Serigne* de Dakar

Rappel à Dieu à Dakar d'El Hadj Ibrahima Diop, *Grand Serigne* de Dakar qui avait été succédé par El Hadj Momar Marème Diop. Le premier *Grand Serigne* installé en 1795 s'appelait Dialy Ngoné Mbengue Diop dit Dial Diop, fils de Massamba Diop, un noble venu de l'ancien royaume du *Cayor*.

24 novembre 1981 : Sept corps hiérarchisés de la Police nationale sont ouverts aux femmes

Adoption d'une loi ouvrant l'accès des femmes à trois des sept corps hiérarchisés de la Police nationale : le corps des Commissaires, celui des Officiers et celui des Inspecteurs. Neuf (9) femmes - dont 5 Officiers et 4 Inspecteurs - sont recrutées la même année. Les deux premières femmes Commissaires de Police (Aby Diallo et Codou Camara) seront recrutées en 1982 avec la 17ème promotion de l'Ecole nationale de Police et de la formation Permanente. La première femme recrutée dans le corps des gardiens de la paix (agents de Police) le sera en 1985 avec la 20ème promotion.

(En collaboration avec les Archives nationales)

La distribution du pain se poursuivra, malgré un arrêt de travail des boulangers, selon Serigne Guèye Diop

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Serigne Guèye Diop, déclare rejeter une proposition faite par certains boulangers de vendre la baguette de pain à 210 francs Cfa et assure les consommateurs de la continuité de la distribution de cette denrée alimentaire, malgré un arrêt de travail prévu dans les boulangeries.

D'après lui, des boulangers veulent vendre à 210 francs Cfa la baguette de pain qui coûte actuellement 150 francs. Selon le ministre, ils ont décidé d'observer *«un arrêt de travail»*, si cette revendication n'est pas satisfaite.

Dans un communiqué, M. Diop *«tient à assurer les [consommateurs] de la continuité de l'approvisionnement en pain sur toute l'étendue du territoire [national], à la suite de l'annonce de l'arrêt de travail dans certaines boulangeries»*.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce *«réaffirme [en même temps] son attachement viscéral au dialogue constant avec l'ensemble des acteurs de la filière»*.

(Aps)

DECRYPTAGE ‖ UNITE DE L'OPPOSITION, FRONT CONTRE DIOMAYE-SONKO…

Le duel Amadou Bâ-Macky Sall risque de tout compromettre

L'unité de l'opposition et le front contre le régime Kii-raay-Pastef tant souhaités risquent d'être compromis. Le duel à distance opposant Amadou Bâ à Macky Sall, qui constituent les forces principales de l'opposition, est parti pour mettre tout en péril.

Depuis quelque temps, de hautes personnalités politiques travaillent pour l'unité de l'opposition. En outre, des leaders de partis politiques et de la société civile appellent à un front contre le régime *Kiiraay*-Pastef. L'objectif est de casser la bipolarité Sonko-Diomaye et de constituer l'alternative. Mais cet appel, réitéré par Idrissa Seck lors de ses dernières sorties médiatiques et d'autres responsables, risque d'être compromis par le duel à distance entre Macky Sall et son ancien Premier ministre, Amadou Bâ. En effet, cette bataille à fleurets mouchetés, qui a commencé à la veille de la présidentielle de 2024 et qui s'est exacerbée par la dernière sortie de Cheikh Yérim Seck, est partie pour mettre tout en péril. *«La première conséquence concerne l'image de marque de l'opposition. Au moment où celle-ci devrait justement constituer une alternative crédible au pouvoir en place, le peuple pourrait déduire de ces divisions que ces personnalités ne sont pas suffisamment préoccupées par le sort des Sénégalais»,* alerte l'analyste politique Thierno Diop. Puis il ajoute : «*Cette situation peut donner l'impression qu'elles sont incapables de mettre de côté leurs divergences pour faire prévaloir l'intérêt supérieur de la nation*». Candidat de l'Apr et de la coalition *Benno* à la dernière présidentielle, le leader de la *Nouvelle Responsabilité* était arrivé deuxième avec 36 % des voix. Mais lors des législatives qui ont suivi, il avait choisi de faire cavalier seul, au détriment de *Takku-Wallu*, une coalition mise sur pied par la majeure partie de l'opposition, notamment l'Apr.

Bassirou Diomaye Faye pourrait en tirer profit

Des proches d'Amadou Bâ avaient reproché à Macky Sall de n'avoir pas activement soutenu son candidat désigné lors de la présidentielle. Ce qui est à l'origine de la crise entre les deux hommes et des deux principales formations politiques. *«Si l'on se réfère aux résultats des dernières élections législatives, la coalition formée avec l'Apr comme locomotive, était arrivée en deuxième position, juste derrière Pastef. Elle était suivie par la coalition portée par Amadou Bâ et ses partisans»,* rappelle Thierno Diop. *«S'agissant de la deuxième conséquence, il existe nécessairement une relation de cause à effet entre les deux phénomènes. Dès lors que l'opposition significative souffre d'un déficit de crédibilité, il va de soi que le pouvoir en place, incarné par Bassirou Diomaye Faye, pourrait en tirer profit»,* analyse Thierno Diop.

Mais pour Dr Pierre Faye Jupiter, le coordonnateur départemental de Rewmi



Macky Sall et son ancien Premier ministre sont à couteaux tirés

Fatick, on peut avoir des sensibilités différentes et des ambitions différentes, tout en partageant une exigence républicaine commune, c'est-à-dire une véritable intelligence du rassemblement. Selon lui, il serait également réducteur d'enfermer l'opposition dans une lecture exclusivement fondée sur les positionnements de personnalités. *«La dynamique de rassemblement politique peut réunir des parcours différents, des sensibilités diverses et des expériences parfois contradictoires»*, indique Dr Pierre Faye Jupiter.

Mettre en avant l'intérêt du Sénégal

Un des animateurs de la Confédération pour la démocratie et le socialisme (Cds) et porte-parole de AJ/Pads Authentique, Massirin Savané considère que le Sénégal doit être au dessus des rivalités partisanes. *«Nous estimons que l'intérêt du Sénégal est que tous les partis et blocs de l'opposition se retrouvent pour pouvoir sauver le Sénégal. Au-delà des divergences, cela ne devrait nullement gêner»*, dit-il, ajoutant que les discussions doivent être entamées pour qu'on arrive à former un grand bloc. Il estime que les différents leaders doivent faire preuve de dépassement pour mettre en avant l'intérêt du Sénégal. «*Il faut toujours discuter. Même la seconde guerre mondiale s'est achevée autour d'une table. Il suffit de se concerter pour voir qu'aujourd'hui l'intérêt du Sénégal est de sauver le pays parce que nous sommes en face d'une crise multiforme. Pour résoudre cette crise, il faut un large consensus et aller à la conquête des suffrages des Sénégalais*», dit-il

Salif KA

MACKY SALL

«Je ne suis pas un fonctionnaire international, je suis un homme politique»

J'y suis, j'y reste. Depuis Marrakech, au Maroc, où il s'est installé après son départ du Sénégal en avril 2024, l'ancien chef de l'Etat entend poursuivre son engagement politique. Dans un entretien accordé à *Jeune Afrique*, l'ancien président de la République, Macky Sall, assure qu'il n'envisage pas de quitter la direction de l'Alliance pour la République (Apr). Il assure notamment vouloir continuer à diriger son parti et à assumer pleinement son rôle dans l'opposition, malgré son éloignement du territoire national. Le collège de cadres qui devait assurer la gestion du parti en son absence ne sera donc pas mis en place. *«Si j'étais allé à l'ONU, cela aurait accéléré les choses. Mais je n'entends pas quitter la direction de mon parti»*, a-t-il affirmé. Macky Sall a également tenu à mettre fin aux spéculations sur une éventuelle candidature au secrétariat général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). *«Je n'ai jamais eu d'intérêt pour ce poste»*, a-t-il tranché, précisant que plusieurs de ses proches lui avaient pourtant suggéré cette perspective. *«La seule position internationale qui aurait pu m'attirer, c'était l'ONU. Je ne suis pas un fonctionnaire international, je suis un homme politique»,* a-t-il dit.

D'autre part, Macky Sall a mis fin aux spéculations autour d'un éventuel rapprochement entre son parti, l'Apr et *Kiiraay*. Il a catégoriquement exclu toute perspective de coalition avec la formation politique proche du pouvoir. La perspective d'une grande coalition républicaine réunissant plusieurs formations politiques, dont l'Apr et *Kiiraay*, ne semble pas à l'ordre du jour. Il a tenu à clarifier sa position, rejetant toute possibilité d'alliance avec le parti présidentiel. Cette mise au point intervient après l'appel du ministre Abdourahmane Diouf, en novembre dernier, à la constitution d'une «grande coalition républicaine», susceptible de regrouper les deux formations politiques.

Avec Seneweb

*Walf*Quotidien N°10393
MARDI 24 NOVEMBRE 2026

DECRYPTAGE ‖ EDUCATION, SANTE, HYDRAULIQUE, BOULANGERIE…

Après la trêve des Joj, les syndicats reprennent la flamme de la contestation

Le front social connaît un regain de tension. Après plusieurs semaines d'accalmie dues certainement aux Joj Dakar 2026, les travailleurs de différents secteurs annoncent de nouvelles actions. De l'éducation à la santé, en passant par l'hydraulique et la boulangerie, les syndicats remettent la pression sur les autorités. De nouvelles perturbations sont annoncées.

Le calme social a été bref. Et il n'a duré que le temps des Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) (31 octobre-13 novembre 2026). A peine les rideaux de cet événement organisé, pour la première fois sur le sol africain, à Dakar, sont tombés, des contestations rejaillissent. Les syndicalistes, comme s'ils s'étaient passés le message, ont déterré la hache de guerre. De nouvelles grèves sont annoncées. Pratiquement, aucun secteur n'est épargné. De l'éducation à la santé, en passant par l'hydraulique et la boulangerie, on sonne la mobilisation. Au niveau de l'éducation, le Syndicat autonome des enseignants du moyen secondaire (Saems) annonce déjà la couleur. Réunis à Kaolack, ce week-end, son Secrétaire général El Hadji Malick Youm et ses camarades ont déposé un préavis de grève. Le syndicat réclame notamment le paiement des indemnités liées aux examens et concours ainsi que le règlement de la situation administrative des décisionnaires. Dans le secteur de la santé également, la mobilisation se poursuit. A Ziguinchor, *And Gueusseum* de Mballo Dia Thiam a annoncé le déroulement de son énième plan d'action, marqué par une nouvelle grève de 48 heures, les 3 et 4 décembre prochains. Le mouvement entend maintenir la pression autour du règlement du passif social, des ponctions opérées sur les salaires et des menaces dont seraient victimes certains travailleurs.

L'hydraulique est également traversé par des tensions. Le Syndicat national des travailleurs de l'hydraulique (Snth) dénonce les conditions de travail des agents, le manque de moyens logistiques et ce qu'il considère comme une gestion problématique de l'Office des forages ruraux (Ofor). A Touba, les responsables syndicaux ont choisi de saisir le Khalife général des mourides pour exposer leurs difficultés. Le secrétaire général du syndicat, Yéli Coulibaly, décrit une situation particulièrement préoccupante dans la ville sainte, où 45 forages seraient confiés à des agents et ouvriers insuffisamment équipés. «*Ils n'ont pas de véhicule d'intervention*», déplore-t-il, évoquant notamment des techniciens contraints de se déplacer à moto *Jakarta* pour assurer certaines interventions. Le responsable syndical met également en cause les conditions de prise en charge du personnel, dont une partie serait constituée de bénévoles rémunérés à hauteur de 100 000 francs Cfa par mois grâce à l'appui de *Maou Rahmati*, une organisation créée par le Khalife général des mourides pour superviser les actions sociales dans la cité religieuse.



Dans plusieurs secteurs, les organisations syndicales reprennent la mobilisation

A ces foyers de tension s'ajoute celui de la boulangerie. Les organisations regroupées au sein de l'Intersyndicale de la boulangerie du Sénégal ont entamé depuis, hier, un arrêt de production de trois jours, les 23, 24 et 25 novembre, sur l'ensemble du territoire national. En cause, une réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce jugée «*insuffisante face à leurs revendications*». Les boulangers préviennent qu'en l'absence d'avancées satisfaisantes, ils pourraient reconduire leur mouvement aussi longtemps que nécessaire.

Mamadou GACKO et Samba BARRY

LANCEMENT ‖ DROITS ET SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

La plateforme *Fama* pour mieux informer les jeunes



Une plateforme pour informer les jeunes filles sur la santé sexuelle sera lancée, demain mercredi

L'accès à une information fiable sur les droits et la santé sexuelle et reproductive (Dssr) demeure un défi pour de nombreux jeunes au Sénégal. Entre pesanteurs sociales, tabous et barrières linguistiques, cette jeunesse ne dispose toujours pas de ressources nécessaires pour obtenir des réponses à ses préoccupations. C'est pour apporter une réponse à cette problématique que *Yeewi* Association, en partenariat avec le Consortium jeunesse Sénégal (Cjs), va lancer, ce mercredi 25 novembre 2026, *Fama,* un chatbot dédié à l'information sur la santé sexuelle et reproductive. Cet outil numérique ambitionne de faciliter l'accès à des informations fiables, accessibles et adaptées aux besoins de cette jeunesse. Disponible gratuitement sur WhatsApp, *Fama* fonctionne 24 heures sur 24 et garantit la confidentialité des échanges. Il fournit des réponses médicalement validées aux questions des jeunes sur leurs droits et leur santé sexuelle et reproductive.

Pour toucher le plus grand nombre, notamment les jeunes, confrontés à des difficultés de lecture ou de compréhension du français, le chatbot est actuellement disponible en français et en wolof. Des versions en pulaar et en sérère sont annoncées prochainement. Une fonctionnalité audio est également prévue pour renforcer son accessibilité.

Outre l'information, cette plateforme permettra aux utilisateurs d'être dirigés vers les structures d'accompagnement adaptées à leurs besoins, grâce à la «*Carte Rose Sénégal*», une autre initiative développée par *Yeewi* et qui recense 430 structures d'accompagnement des femmes et des filles. Selon l'association *Yeewi*, le lancement de *Fama* s'inscrit dans une dynamique de collaboration entre les organisations de la société civile engagées dans la promotion des droits des jeunes. Le partenariat avec le Cjs vise ainsi à rapprocher l'expertise de *Yeewi* en matière de santé sexuelle et reproductive et d'innovation numérique des initiatives de mobilisation et de participation citoyenne portées par les organisations de jeunesse.

En marge de cet événement, une table ronde d'échanges est prévue pour enrichir les contenus proposés. Cette rencontre sera consacrée au thème : «*Quand le plaidoyer devient un moteur de changement : le rôle de la société civile dans les avancées législatives et sociales au Sénégal*». Elle permettra d'aborder les liens entre l'accès à l'information, la défense des droits des jeunes, la prévention des violences et leur participation aux décisions qui les concernent. Fondée en 2020, *Yeewi,* est une association féministe sénégalaise engagée dans la promotion des droits et de la santé sexuelle et reproductive, avec un accent particulier sur la santé et la dignité menstruelles.

A son actif, l'organisation revendique la sensibilisation d'environ 15 000 adolescentes et la distribution de près de 20 000 protections menstruelles.

Samba BARRY

MESURE | SUSPENSION DES AUTORISATIONS D'IMPORTATION DE SUCRE

L'Etat au secours de la production locale

Comme elle l'a fait avec les filières banane, oignon… l'autorité vient à la rescousse de la production sucrière locale avec la suspension de la délivrance des Déclarations d'importation de produits alimentaires (Dipa) pour le sucre.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce protège l'industrie locale de production du sucre. Consécutivement au démarrage de la production de la Compagnie sucrière du Sénégal et à la mise en vente du produit, les services du ministre Serigne Gueye Diop ont procédé à la suspension de la délivrance des Déclarations d'importation de produits alimentaires (Dipa) pour le sucre à compter du 20 novembre 2026. Le communiqué de presse publié à cet effet informe que cette décision s'inscrit pleinement dans la politique nationale d'import-substitution. «*A l'instar des mesures de protection et de promotion déjà déployées avec succès pour les filières de la banane, de la pomme de terre et de l'oignon, cette action vise à sauvegarder notre tissu industriel local et à stimuler davantage la production nationale*», lit-on dans le communiqué. Dans cette perspective, le ministère s'engage pleinement à soutenir la CSS dans ses efforts continus d'augmentation de ses capacités de production, afin de répondre aux exigences de souveraineté alimentaire et de garantir, à terme, l'autosuffisance en sucre.

Par ailleurs, le ministère a tenu à rassurer les consommateurs sur la disponibilité du produit. «*La production des unités industrielles de Richard-Toll, ajoutée aux stocks actuellement disponibles, permet de satisfaire intégralement la demande nationale. Les volumes mis sur le marché répondent aux normes de qualité en vigueur et garantissent un approvisionnement correct, régulier et sécurisé sur l'ensemble du territoire*», informe le ministère de l'Industrie et du Commerce qui réitère l'engagement de son Département à consolider cette dynamique de souveraineté économique. Selon le ministère, il s'agit à travers le soutien constant aux filières locales, de bâtir les fondements d'un Sénégal plus fort, plus autonome et résolument tourné vers l'industrialisation durable.



L'Etat interdit l'importation du sucre

Magib GAYE

BREVES

Lancement de l'ECO

Les ministres des Finances de la Cedeao se sont réunis à Abidjan, vendredi et samedi, dernier pour préparer le lancement de l'ECO, la monnaie unique, selon des médias ivoiriens qui parlent d'un lancement progressif dès 2027, pour les pays qui remplissent les critères de convergence. Mais pour l'instant, rien ne change, le franc Cfa reste. Aucune date de conversion n'est annoncée. La principale question est de savoir sur quoi cette monnaie sera adossée. Certains parlent de monnaie fiat, d'autres affirment qu'elle sera adossée à l'or.

Nouveau code du travail

Selon une note de l'Inspection régionale du travail et de la sécurité sociale de Dakar, désormais, tout CDD doit obligatoirement être déposé à l'Inspection du travail pour enregistrement avant que le travailleur ne commence à travailler. Il est également rappelé que tous les contrats de travail déposés pour visa à l'Inspection du travail doivent faire mention obligatoirement de la nationalité du travailleur.

ASSEMBLEE NATIONALE | PROPOSITION DE RESOLUTION RELATIVE AU DECRET PORTANT MISE EN VIGUEUR DE LA LFR 2026

Un acte de portée politique et symbolique

Le bras de fer entre Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye au sujet de la loi de finances rectificative est loin de connaître son épilogue. Dans la continuité de cette confrontation, la majorité parlementaire prépare la riposte contre le décret de mise en vigueur de ladite loi de finances rectificative de l'année 2026. C'est dans cette perspective que le bureau de l'Assemblée nationale est convoqué ce matin pour «l'examen de la proposition de résolution relative au décret n° 2026-2416 du 19 novembre 2026 portant mise en vigueur du projet de loi n° 40/2026 portant loi de finances rectificative pour l'année 2026, rejeté par l'Assemblée nationale, et aux responsabilités résultant de son exécution. Dans le document, les membres de l'intercommission sont invités à s'exprimer sur les responsabilités qui résulteraient de l'exécution du décret visé.

Seulement, la résolution parlementaire qui découle de cette rencontre risque de tomber à l'eau. D'autant que plusieurs spécialistes du droit public estiment qu'une telle résolution ne peut suspendre ni abroger la décision déjà prise par le président de la République. Sa portée, dit-on, est politique et vise à contester le bien fondé du décret présidentiel. «*Une résolution parlementaire n'a pas valeur de loi, elle ne crée pas de règle juridique obligatoire et n'a pas de force contraignante directe. Sa portée est juste politique et symbolique*», explique Seydina Ababacar Bitèye. Selon lui, le principal objectif reste le blocage des négociations du Sénégal pour bénéficier d'un programme d'aide de 2,2 milliards de dollars avec le Fmi. «*En somme, ces agissements trouvent leur raison dans l'objectif de Sonko et de Pastef d'interrompre l'exécution des engagements financiers de l'Etat : asphyxier le peuple sénégalais pour imposer Sonko à Bassirou Diomaye Faye*», dit-il. Quant à Cheikh Diallo, l'ancien conseiller de Karim Wade, il affirme que la mise en accusation pour haute trahison du chef de l'Etat est une arme constitutionnelle sans munitions.

Salif KA

TRANSPORT | VEHICULES ELECTRIQUES

Comment l'Etat entretient la cherté

Ils sont nombreux à vouloir s'offrir un véhicule électrique. Mais la fiscalité corse la facture parce qu'il n'y a pas d'exonération. «*Les véhicules paient les mêmes droits de douane que les véhicules thermiques. La technologie est plus chère. Cela fait que ce sont des véhicules qui sont plus chers*», affirme Pascal Louchelart, vendeur desdites véhicules. Il s'exprimait samedi dernier à Dakar, lors d'une séance de présentation de voitures hybrides-électriques. «*On demande la suppression soit des droits d'accises, soit des droits de douane pour permettre à plus de personnes de pouvoir acquérir ces véhicules*», martèle Louchelart. Néanmoins, il assure que l'électrique arrivera quand les infrastructures seront mises un peu partout dans le pays. De son avis, il y a quelques stations et bornes électriques qui existent au Sénégal. Son collaborateur Brice Lee estime que, pour un véhicule thermique normal, on peut dépenser 200 à 300 mille francs Cfa de carburant par mois, alors que la version hybride permet de réduire les dépenses en carburant de 80 %. Quoique chères, ces voitures sont accessibles avec les économies de carburant, selon les promoteurs de ces types de véhicules. D'où leur demande d'exonération pour développer l'électrique. Car de leur avis, le futur sera l'hybride et l'électrique.

Emile DASYLVA

MIGRATION | EN PROVENANCE DE GAMBIE ET DU SENEGAL

Plus de 800 migrants arrivés aux îles Canaries

La pression migratoire s'accentue sur les îles Canaries. Plus de 800 migrants partis des côtes sénégalaises et gambiennes sont arrivés, hier, dans l'archipel à bord de huit embarcations.



L'arrivée de migrants aux îles Canaries se poursuit, selon les autorités espagnoles

Tandis qu'au Sénégal, des familles pleurent leurs proches soit décédés en mer, soit par manque de leurs nouvelles, des migrants, plus chanceux, partis du Sénégal et de Gambie, continuent de débarquer aux îles Canaries. C'est le cas de plus de 800 personnes qui sont arrivées, hier, à bord de huit embarcations, dans l'archipel espagnol El Hierro. Selon les décomptes compilés par *EFE* (agence espagnole officielle d'informations), à partir des services d'urgence qui viennent en aide aux migrants, six pirogues à El Hierro et deux autres à Tenerife ont été secourus, hier lundi, avec 815 migrants à bord dont 73 femmes et 48 mineurs. La première pirogue transportait 64 personnes originaires du Sénégal, de Gambie et de Guinée-Conakry, dont quatre femmes et deux mineurs. Ce groupe de migrants a déclaré au personnel médical présent sur le quai avoir quitté la ville de Saint-Louis (nord du Sénégal) six jours auparavant. Une seconde embarcation transportant 88 personnes, dont huit femmes et deux enfants, est arrivée au quai de La Restinga. Le groupe était composé de ressortissants sénégalais et guinéens qui ont déclaré être partis de Dakar huit jours auparavant. Deux autres embarcations sont arrivées à El Hierro, toutes deux parties de Gambie. L'une d'elles transportait 129 personnes, dont huit femmes et quinze enfants, qui avaient quitté Tanji cinq jours auparavant. Elles sont de nationalité sénégalaise, gambienne, guinéenne (Conakry) et Bissau-guinéenne, selon les services espagnols de secours cités par la presse locale.

L'autre embarcation transportait 152 personnes, dont 29 femmes et dix enfants. Il s'agissait de ressortissants du Sénégal, de Gambie et de Guinée Conakry, partis six jours plus tôt de Tanji à destination des îles Canaries. D'autres embarcations contenant des migrants ont été également secourus. Après une légère baisse des arrivées par pirogue la semaine dernière – un mois de novembre qui a enregistré des chiffres records, estime la presse espagnole–, le nombre d'arrivées a de nouveau fortement augmenté ces dernières 48 heures, notamment sur l'île d'El Hierro. Près de 11 mille migrants y sont arrivés depuis le début du mois de novembre, alors que l'île ne compte que 12 mille habitants. Selon le constat des autorités espagnoles, la majorité des migrants proviennent du Sénégal, de Gambie et de Guinée-Conakry, principaux pays d'origine. Déjà, plus de 400 migrants ont atteint El Hierro dimanche dernier.

Baba MBALLO

PARTENARIAT | COMMERCE, COOPERATION ECONOMIQUE ET INVESTISSEMENTS

Le Sénégal et le Sultanat d'Oman explorent de nouvelles opportunités

La journée nationale du Sultanat d'Oman a été célébrée le 20 novembre 2026. Ici à Dakar, l'ambassadeur omanais, Rashid Ali Al-Badi, a saisi cette occasion pour réaffirmer la volonté de son pays de donner une nouvelle impulsion aux relations avec le Sénégal.



L'ambassadeur du Sultanat d'Oman au Sénégal (au milieu sur la photo) entend redynamiser les relations entre son pays et Dakar

Le Sénégal et le Sultanat d'Oman veulent franchir un nouveau cap dans leurs relations bilatérales. En effet, si les deux pays entretiennent des liens diplomatiques depuis 1978, ils entendent désormais donner davantage de contenu à leur partenariat, notamment dans les domaines du commerce, de la coopération économique et des investissements. C'est ce qu'a réaffirmé, vendredi dernier, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Dakar, Rashid Ali Al-Badi, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de son pays. Dans cette perspective, le Sultanat d'Oman exprime le souhait «*d'intensifier les visites de délégations officielles et d'opérateurs économiques entre les deux pays*». Les discussions portent également sur l'adoption d'un projet de mémorandum d'entente relatif aux consultations politiques et diplomatiques. Un mécanisme qui devrait contribuer «*à renforcer la concertation et à structurer davantage les échanges entre les autorités des deux Etats*».

Le Sultanat d'Oman, invité de la 34ème Fidak

En marge de cette rencontre, les échanges ont notamment permis d'examiner de nouveaux cadres de coopération. La participation d'Oman aux Jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026 constitue également un autre témoignage du rapprochement entre les deux pays. A cela s'ajoute l'invitation adressée par le Sénégal au Sultanat pour prendre part à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (Fidak). Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, Cheikh Oumar Ba, estime que la nouvelle dynamique impulsée par les deux gouvernements traduit une volonté de dépasser les acquis existants pour construire un partenariat économique et commercial plus ambitieux. «*Le Sultanat d'Oman poursuit la mise en œuvre de sa vision Oman 2040, tandis que le Sénégal déroule son référentiel Sénégal 2050*», renchérit l'ambassadeur omanais.

Samba BARRY

ENVIRONNEMENT | POLLUTION CAUSEE PAR MBEUBEUSS

Des populations de Keur Massar manifestent

Des populations de Keur Massar ont marché dimanche dernier pour dénoncer des nuisances sanitaires et environnementales causées par la décharge d'ordures de Mbeubeuss. La marche pacifique était encadrée par la Gendarmerie. «*Nous avons à nouveau investi les rues pour encore interpeller l'Etat sur les désagréments sanitaires et écologiques causés par Mbeubeuss. Car, ici, avec la fumée et l'odeur nauséabonde que nous respirons, tout le monde est malade*», a dénoncé Malcom Fall, un responsable de la Fédération des associations du département de Keur Massar. Concernant le programme de modernisation de la décharge, lancé en 2021 par l'Etat, Maxime Fall le considère comme un éléphant blanc.

Théodore SEMEDO

Cyan Magenta Jaune Noir

BIENNALE | EXPOSITION «MATIERE ET MOUVEMENT»

Quand les Joj jouent leurs propres prolongations

Même s'ils ont officiellement tiré les rideaux depuis le 13 novembre passé, les Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) Dakar 2026 n'ont pas encore fini de faire parler d'eux. Une exposition intitulée «Matière et mouvement» initiée par le Cojoj parle de l'olympisme et des valeurs qu'il véhicule.

Ils sont dix jeunes à être convoqués pour concourir sur le terrain de l'art. A côté d'eux, cinq autres à la patte confirmée ont été invités. A l'invitation du Comité d'organisation des jeux olympiques de la jeunesse (Cojoj), ces artistes ont été conviés à faire valoir leurs talents pour l'animation de l'exposition «Matière et mouvement» qui fait partie de la Biennale off de *Dak'art* 2026 . «*Le sport olympique n'est pas uniquement la recherche effrénée de la victoire. Il porte également des valeurs qui riment bien avec l'excellence : le respect et l'amitié*», a indiqué Massamba Mbaye, le commissaire de l'exposition. «*Il convoque aussi des transversalités légitimées par l'émotion partagée. Un champion est au sommet de son art*», ajoute-t-il. «*L'art revêt donc des dimensions humaines multiformes. D'où le pendant des arts visuels dans la grande fête olympique de Dakar*», a renchéri Massamba Mbaye, lors du vernissage de l'exposition «Matière et mouvement», en cours sur les cimaises du village *Ayo*, où des photographes, matiéristes, peintres, sculpteurs et installationnistes ont été invités à s'approprier le geste olympique sous différents registres.

«Convoquer la fraternelle conjonction entre le sport et l'art»

Certains ont fait le choix du littéral en mettant en situation les vingt-cinq sports de compétition et les dix disciplines d'engagement de cette édition des Jeux olympiques de la jeunesse. Tandis que d'autres artistes sélectionnés ont eu une approche plus suggestive qui ne dessine pas en situation un sport précis mais suggère son principe fondamental : le mouvement, l'effort, la performance. Là où d'autres artistes ont été inspirés par les valeurs olympiques. Les jeux olympiques étaient un moment de paix, de fraternité, de trêve sacrée. «*La paix se cultive aussi par le sensible, l'art*», a rebondi le commissaire de l'exposition. «*C'est pourquoi, il est heureux, à travers l'exposition la ''Matière et le mouvement'', de convoquer la fraternelle conjonction entre le sport et l'art*», a rappelé Massamba Mbaye. Les Jeux olympiques de la Jeunesse se sont déroulés au Sénégal, du 31 octobre au 13 novembre 2026, une première en Afrique.



Les Joj Dakar 2026 refont leur apparition à la Biennale de Dakar

Ndèye Maguette SEYE

PODOR | FESTIVAL D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Les *Blues du fleuve* prévus du 4 au 6 décembre



Baba Maal est le promoteur du festival international *Les Blues du fleuve*

La 18ème édition du festival international «les Blues du Fleuve» est prévue du 4 au 6 décembre prochain à Podor et Ndioum. Parmi les objectifs recherchés par le musicien Baba Maal, fondateur du festival, il y a le fait de célébrer la culture du peuple peul, de resserrer davantage les liens entre les populations riveraines du fleuve Sénégal et promouvoir durablement les rythmiques de cette aire géographique intégrée, dont le *yéla* et le *pékaane*, deux identités culturelles du Fouta. Baba Maal, à travers l'organisation du festival international «Les Blues du Fleuve» promeuvent non seulement la culture *halpulaar* peul, les artistes locaux en herbe, cultive le brassage des rythmiques mais aussi contribue activement au développement économique et social local. Entre concerts métissés, régates de pirogues sur le fleuve, poésie orale des pêcheurs *soubalbé* (Pekaan), parades de griots et de danseurs pluri ethniques (lébou, diola, wolof, maure), expositions artisanales, rencontres d'échanges sur la culture et le développement local, c'est toute une panoplie de facettes culturelles à fort impact économique qui est servie durant ce grand évènement. Le partenaire officiel de la 18ème édition du Festival «Blues du Fleuve» est la structure *Marva Group* via sa filiale *Marva Music*. Une convention a été signée le 30 août 2026 entre *Marva Group* et le *Daande Leñol*.

Abou KANE
(Correspondance)

Des «Couronnes invisibles...» dans l'expo *Off*

Amener le théâtre à la galerie. C'est ce qu'a réalisé la promotrice, Madina Ba, rencontrée samedi dernier à la galerie, les Arts du Soleil dans l'exposition collective, titrée «*Couronnes invisibles, vertus éternelles*», inscrite dans le *off* de la 16ème édition de la Biennale des arts de Dakar. L'ambition est de faire dialoguer les comédiens, danseurs, musiciens, artistes tapissiers, sculpteurs, peintres, les arts vivants, selon Madana Ba. «*Ce qui est visé est de faire sortir des vertus de patience, de compassion, de justice, de générosité, de spiritualité. C'est pour expliquer que ce sont elles qui nous fortifient en lien avec le thème de la biennale* +anti fragilité+. *La fragilité, c'est jolie*», explique Madana Ba. Avant d'ajouter : «*Quand les gens sont forts, ça crée des nations fortes. Quand c'est solide et soudé, on prend soin du vivant*», soutient-elle. Pour y parvenir, il faut passer par le théâtre, d'après Mme Ba, qui ajoute qu'il faut aussi faire le choix de personnages, qui, selon elle, incarnent des vertus. «*Si j'avais pris des personnages lambda, ça aurait eu moins d'impact. Je suis allée chercher des figures historiques inspirantes telles que Soundjata Keïta et Mansa Moussa. Je me suis inspirée de leur vie pour en faire ressortir les vertus*», explique-t-elle. De l'avis de Mme Ba, la pièce de théâtre permet de mieux comprendre l'accrochage. Dans les cimaises, on découvre la figure de Soundjata représentée par des centaines de brins d'allumettes. Soundjata Keïta est aussi représenté par des mots à travers les œuvres de l'artiste Baye Mballo Kébé. «*Il fallait trouver des créations en rapport avec la pièce pour raconter une histoire et faire ressortir ses vertus*», confie Madana Ba.

Emile DASYLVA

MOTS FLECHES N°3973

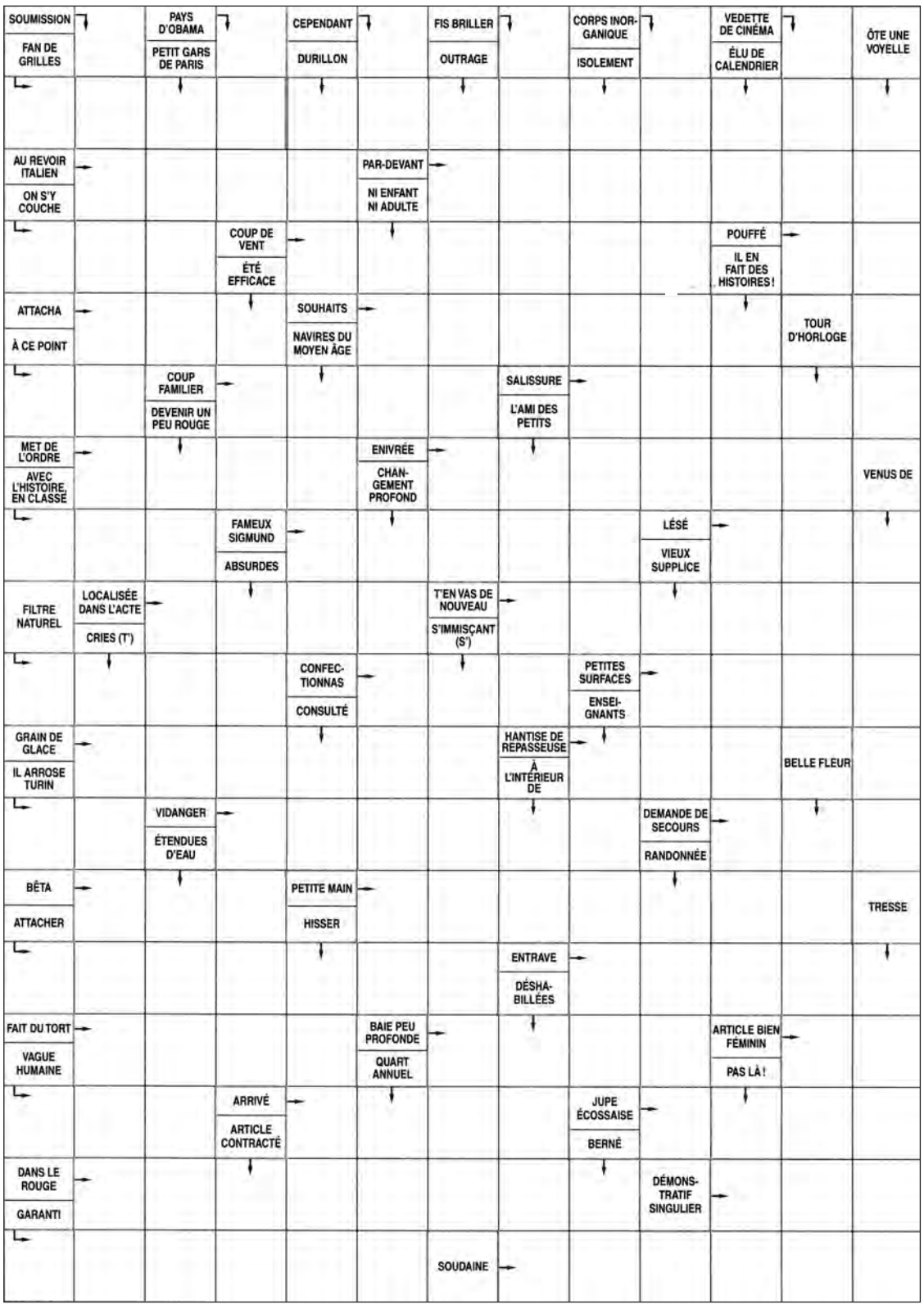

SOLUTION-FLECHES N°3972

■	E	■	C	■	D	■	P	■	H	■	V	■
E	S	C	A	B	E	A	U	■	A	M	E	S
■	T	O	N	D	■	C	I	V	I	E	R	E
P	U	N	I	■	B	I	S	E	■	U	N	I
■	A	F	F	A	L	E	■	S	A	T	I	N
K	I	R	■	M	A	R	O	T	T	E	S	■
■	R	O	T	I	N	■	C	O	L	■	S	E
G	E	N	E	■	C	A	R	N	A	V	A	L
■	■	T	R	A	H	I	E	■	S	A	G	A
P	R	E	■	L	I	M	E	R	■	R	E	G
■	O	R	B	I	T	E	■	A	N	E	■	U
T	U	■	A	M	■	S	E	M	O	U	L	E
■	L	A	C	E	S	■	T	A	S	S	E	■
S	O	I	■	N	I	M	E	S	■	E	S	T
■	T	R	O	T	T	E	■	S	A	S	■	R
U	T	■	N	E	U	T	R	E	S	■	O	U
■	E	N	C	R	E	■	A	U	T	R	U	I
A	S	I	E	■	S	O	B	R	I	E	T	E

SODOKU FACILES N° 3876

					1			7
			2	4		3		
2						4	9	6
7		2			3	9	5	
	4						3	
	5	3	8			7		4
6	3	1						5
		7		5	2			
8			1					

RESULTATS N° 3875

9	8	7	3	6	4	2	1	5
1	3	4	5	8	2	9	6	7
2	6	5	1	7	9	8	4	3
7	1	8	6	5	3	4	2	9
3	2	6	4	9	1	7	5	8
5	4	9	7	2	8	6	3	1
4	9	3	2	1	7	5	8	6
8	5	2	9	3	6	1	7	4
6	7	1	8	4	5	3	9	2

HEURES DE PRIERES



FADIAR
06H 00
SOUBA
06H 15
TISBAR
14H 15
TAKUSSAAN
16H 45
TIMIS
18H 45
GUEW
19H 45

1448 - HEGIRE

CONACO

PROBLEME N° 8797

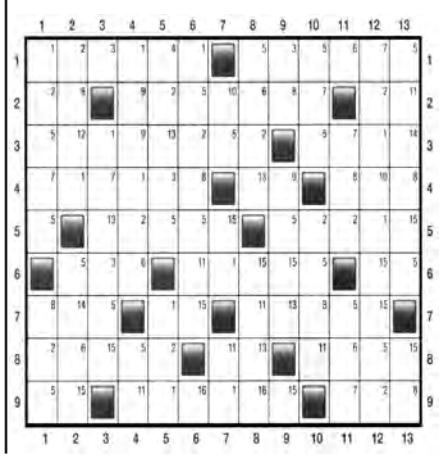

SOLUTION N° 8796

E	M	B	R	A	S	S	E	S
N	O	E	U	D	■	T	H	E
T	I	C	■	O	L	E	■	T
R	■	H	A	S	A	R	D	S
E	D	E	N	■	B	E	E	■
L	E	■	G	R	O	O	M	S
A	P	P	E	A	U	■	U	T
C	I	L	■	T	R	O	N	A
E	T	I	R	E	■	K	I	R

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1 Ancienne flotte espagnole. Révolte populaire. **2** Montré les dents. Soumis à une cuisson préalable. Route nationale. **3** Transformer en gaz. Table de boucher. **4** Tapis pour judokas. Ouvrier professionnel. Ordre au toutou. **5** Bords de bois. Allas au hasard. **6** Sur le point de pleurer. Panier en osier. Pronom réfléchi. **7** Terre émergée. Foudre de guerre. Te laisses submerger (Te). **8** Se servir d'astuces. Non à Birmingham. Sans vêtements. **9** Existes. Hommes très riches. Classement à la poste.

VERTICALEMENT
1 Angle saillant. Colère ancienne. **2** Fixa solidement. Nommés au scrutin. **3** Particules élémentaires. **4** Devenu visible. A l'intérieur de. **5** Affluent du Rhône. Oiseau très coloré. **6** Relatifs aux avions. **7** Pour montrer. A lui. Mot d'enfant. **8** Rival du dollar. Il aime se distinguer. **9** A moitié. Monnaie mexicaine. **10** Le temps des vacances. Organe filtrant. **11** Sport avec arme à feu. Forme d'avoir. **12** Donner du souci. **13** Enfoncé dans la boue. Condition ou note.

NUMEROS UTILES

RENSEIGNEMENTS
ANNUAIRE :
1212

SDE
Numéro Vert
800 00 11 11

SENELEC
Service Dépannage
33 867.31.00

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869 / 22 / 01 / 02

Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
HOGY : 33 827.39.83
Elisabeth Diouf de Rufisque : 33 836 36 94
CHU de Fann : 33 869 18 18

SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30

CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15

Du grand espoir Diomaye-Sonko aux incertitudes d'aujourd'hui, sauvons notre Sénégal

Il est des moments dans la vie d'une nation où l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le chemin parcouru et sur celui qui reste à faire. Le Sénégal semble aujourd'hui traverser l'un de ces moments.

Qui aurait imaginé, il y a seulement deux ans, que Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko, deux hommes unis par tant d'années de combat, se retrouveraient au cœur de divergences politiques aussi profondes ?

Leur histoire commune ne date pas d'hier. Anciens collègues de l'administration fiscale, engagés dans les mêmes luttes syndicales, ils ont participé à la création du Pastef en 2014. Ensemble, ils ont affronté les épreuves, les poursuites judiciaires et la prison, avant de voir leur combat politique consacré par la victoire de mars 2024.

Lorsque la candidature d'Ousmane Sonko fut écartée, Bassirou Diomaye Faye devint le candidat du projet. Le slogan «Diomaye mooy Sonko» symbolisait alors une solidarité qui dépassait les ambitions personnelles.

Le 24 mars 2024, Bassirou Diomaye Faye remportait l'élection présidentielle dès le premier tour avec 54,28 % des suffrages. Ousmane Sonko devenait ensuite son Premier ministre.

Cette victoire avait réveillé un espoir immense. Au Sénégal comme dans la diaspora, beaucoup y voyaient enfin la possibilité de construire un pays plus juste, mieux gouverné, où les jeunes pourraient travailler, entreprendre et envisager leur avenir sans devoir partir.

Aujourd'hui, cet espoir est mis à rude épreuve. Le départ d'Ousmane Sonko de la Primature, son accession à la présidence de l'Assemblée nationale en mai 2026 et les désaccords qui opposent désormais les deux hommes ont profondément changé la situation politique. Les blocages budgétaires viennent encore accentuer les inquiétudes.

Il ne s'agit pas de leur demander de penser de la même manière sur toutes les questions. Les divergences font partie de la démocratie. Mais, elles ne devraient jamais faire oublier les engagements pris devant le peuple.

Parce que pendant que les responsables politiques débattent de leurs désaccords, les difficultés des Sénégalais restent bien réelles.



Le chômage continue de peser sur les familles. Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, le taux de chômage élargi atteignait 19,1 % au deuxième trimestre 2026. Derrière ce pourcentage, combien de jeunes diplômés sans emploi, de parents inquiets et de projets de vie sans lendemain ?

Plus douloureux encore, le phénomène du «Barça ou Barsax» (Barcelone ou la mort) refait tragiquement surface.

Faute de perspectives, des jeunes continuent de confier leur destin à des embarcations de fortune, affrontant l'immensité de l'Atlantique dans l'espoir d'une vie meilleure.

Les chiffres donnent le vertige. Durant les quinze premiers jours de novembre 2026, 11 037 personnes ont rejoint les Canaries par la mer, portant à 24 364 le nombre total d'arrivées depuis le début de l'année. Ces données concernent l'ensemble des routes migratoires vers l'archipel, et non uniquement les départs du Sénégal.

Entre janvier et mai 2026, l'organisation Caminando Fronteras a recensé 635 morts ou disparus sur la route atlantique des Canaries. Début novembre, le naufrage d'une pirogue au large de Lompoul, au Sénégal, a encore endeuillé des dizaines de familles, avec au moins 39 décès officiellement annoncés le 9 novembre.

Mais au-delà des statistiques, pensons à ces mères qui attendent un appel qui ne viendra peut-être jamais, à ces pères qui voient partir leurs enfants sans savoir s'ils les reverront, à ces familles dont les économies ont été englouties avec leurs espoirs.

Combien de temps encore allons-nous accepter que la mer soit perçue par une partie de notre jeunesse comme la seule porte ouverte vers un avenir meilleur ?

C'est précisément sur ces urgences que les énergies nationales devraient se concentrer : l'emploi, la formation, l'agriculture, la pêche artisanale, l'entrepreneuriat et les possibilités réelles d'insertion des jeunes.

Face à ces défis, la diaspora sénégalaise ne doit pas se limiter à observer les événements depuis l'étranger. Nous avons également notre part de responsabilité.

L'exemple récent des Sénégalais d'Espagne nous montre qu'il est possible de dépasser les différences pour se retrouver autour de l'essentiel.

Le 14 novembre 2026, à Fuerteventura, des délégués d'associations sénégalaises venus de différentes régions d'Espagne se sont réunis en assemblée générale extraordinaire pour donner un nouvel élan à la Fédération des associations et organisations sociales sénégalaises en Espagne (Faosse).

Cette rencontre, organisée par l'Association sénégalaise de Fuerteventura, a permis de renouveler les instances dirigeantes de la Faosse et de réaffirmer une volonté commune : renforcer notre unité et parler d'une seule voix pour mieux défendre les intérêts de la communauté et contribuer au développement du Sénégal.

Nous n'avons pas tous les mêmes sensibilités, les mêmes opinions, ni les mêmes parcours. Mais nous partageons une même origine et un même attachement à notre pays. C'est sur ce qui nous rassemble que nous avons choisi de construire.

Cette expérience, certes modeste à l'échelle des enjeux nationaux, porte un message simple : les différences ne doivent pas nécessairement conduire à la division.

La diaspora peut contribuer à cette dynamique en encourageant le dialogue, en mobilisant ses compétences, en soutenant les initiatives économiques et en accompagnant les jeunes vers des perspectives plus sûres et plus dignes.

Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko ont écrit ensemble une page importante de notre histoire politique. Leurs sacrifices, leur parcours et surtout la confiance que les Sénégalais ont placée en eux leur donnent aujourd'hui une responsabilité particulière.

Il serait profondément regrettable que l'espoir né de leur compagnonnage se perde dans des divergences dont notre pays pourrait payer le prix.

Nous ne demandons pas aux deux hommes de renoncer à leurs convictions. Nous souhaitons qu'ils trouvent, dans le respect de leurs responsabilités institutionnelles, les voies du dialogue et de l'apaisement.

Nos jeunes ont besoin d'emplois, nos familles de stabilité, nos entrepreneurs de confiance et notre pays d'un horizon dégagé.

Le Sénégal a connu bien des épreuves. Il a toujours trouvé en lui les ressources nécessaires pour avancer. Il nous appartient aujourd'hui, Sénégalais de l'intérieur comme de l'extérieur, de préserver cette capacité de rassemblement.

Ce qui importe finalement n'est pas de savoir qui, de Diomaye ou de Sonko, aura le dernier mot. Ce qui compte, c'est que notre pays ne sorte pas affaibli de leurs divergences et que les espoirs de toute une génération ne soient pas sacrifiés.

Le Sénégal nous a tant donné. Nous lui devons au moins de placer son avenir au-dessus de nos différences.

SAUVONS NOTRE SENEGAL !

Momar Dieng DIOP,
Espagne

Appel et rappel à la jeunesse sénégalaise

Chers jeunes compatriotes, l'espoir de mon pays, le trésor inestimable de ma nation, l'organisation récente des JOJ, en ce 31 octobre 2026 vient de révéler à la face du monde entier, toute la splendeur et toute la magnificence qu'on vous a toujours prêtée et à raison.

A l'ère universelle de l'Intelligence artificielle (IA), l'Homme est devenu le refuge et plus que jamais le patrimoine impérieux à protéger.

Malheureusement, malheureusement, c'est en ce moment qu'on assiste à des vagues de départ des membres des plus valides de notre chère jeunesse, pour échouer, une bonne partie, sur les flots de l'océan Atlantique.

Certes, nous comprenons et acceptons la légitimité de votre déception. Cependant, elle ne saurait justifier votre attitude et décision (de rallier l'Europe par des embarquements de fortune) qui frôle la mort.

En effet, le Sénégal est devenu comme un enfant qui paraît avant de pouvoir marcher solidement pour entreprendre fièrement un avenir radieux dans lequel, il aura besoin de tous les bras de ses filles et fils.

Malencontreusement, bon nombre d'entre eux et (elles) risquent de ne pas répondre à l'appel qui INCHALLAH est tout proche. Permettez-moi juste de vous rappeler donc que vous devez être au rendez-vous, le jour où le pays, le Sénégal, fera appel à vous pour qu'ensemble nous relevions les défis du monde.

Permettez-moi juste de vous rappeler que vous vivez dans l'un des pays les plus beaux au monde et que vous n'avez pas le droit de l'abandonner.

Permettez-moi juste de vous rappeler que vous vivez dans l'un des pays les plus prometteurs au monde, aux regards de ses multiples avantages et potentialités matérielles et immatérielles.

Enfin, je vous appelle au plus profond de ma personne à rester dans ce pays. Chacun, chacune d'entre vous va nous manquer terriblement et semer le drame et l'amertume inexorable de toutes nos vies.

Monsieur Doudou NDIAYE
Coordonnateur national du Mouvement
Rassemblement des Sénégalais pour le Progrès (RSP)

*Walf*Quotidien N°10393
MARDI 24 NOVEMBRE 2026

Emigration clandestine : les passeurs s'enrichissent, nos enfants meurent !

Il y a des drames qui, par leur répétition, finissent malheureusement par s'installer dans notre quotidien. Des tragédies devant lesquelles l'indignation ne suffit plus, et qui devraient pourtant provoquer un véritable sursaut national.

Le naufrage des pirogues transportant des candidats à l'émigration clandestine vers les îles Canaries est de ceux-là.

Depuis 2006, le Sénégal est régulièrement confronté à ces départs massifs de jeunes vers l'Europe, à bord d'embarcations de fortune, dans des conditions qui défient les règles élémentaires de sécurité maritime. Pour beaucoup, les Canaries représentent une promesse de vie meilleure. Mais derrière cette promesse se cachent des milliers de vies brisées, des familles endeuillées et des disparitions jamais élucidées.

La découverte récente de 44 corps de jeunes Sénégalais rejetés par les vagues sur nos côtes constitue une nouvelle illustration de cette tragédie. Quarante-quatre vies perdues, quarante-quatre familles plongées dans le désarroi. Et combien d'autres victimes dont les corps ne seront jamais retrouvés ?

Trop, c'est trop ! Un commerce particulièrement lucratif sur le dos de la jeunesse

Il faut avoir le courage de regarder cette tragédie sous un autre angle : celui de l'économie criminelle qui l'alimente.

Derrière chaque départ se trouvent généralement des recruteurs, des intermédiaires, des financiers et des organisateurs qui tirent profit de la détresse et des espoirs de notre jeunesse.

Ces passeurs ne sont pas de simples facilitateurs de voyages. Lorsqu'ils organisent sciemment des traversées dans des embarcations inadaptées, sans garanties élémentaires de sécurité, ils exposent délibérément des dizaines de personnes à un danger extrême.

Le tarif annoncé pour une traversée avoisinerait les 500 000 francs Cfa par passager.

Faisons un calcul élémentaire : pour une pirogue transportant 50 personnes, la recette brute atteint 25 millions de francs Cfa pour un seul voyage !

Certes, il s'agit d'une recette brute, avant déduction des frais et rémunérations des différents intervenants. Mais ce chiffre suffit à mesurer l'importance des sommes en jeu.

D'un côté, des organisateurs susceptibles d'engranger des millions. De l'autre, cinquante jeunes qui confient leur avenir à une embarcation souvent inadaptée à une traversée de plusieurs milliers de kilomètres.

Les candidats connaissent-ils les risques ? Certainement. Mais le désespoir et l'absence de perspectives finissent parfois par prendre le dessus.

Les passeurs, eux, connaissent parfaitement ces dangers. Et c'est là que réside la gravité morale de leurs actes : ils font commerce de l'espérance des autres, tout en mettant leur vie en péril.

Une pirogue de pêche n'est pas un navire de haute mer

Une pirogue artisanale conçue pour la pêche côtière n'est pas nécessairement adaptée à une traversée de l'océan Atlantique.

La distance, la durée du voyage, les conditions météorologiques, la capacité de l'embarcation, les réserves d'eau potable et les équipements de sécurité sont autant de facteurs déterminants.

Les organisateurs ne peuvent ignorer ces réalités. Ils savent que les embarcations ne présentent pas toujours les garanties nécessaires et que la moindre avarie peut transformer une traversée en catastrophe.

Pourtant, les départs continuent

Comment accepter qu'une activité aussi lucrative puisse prospérer au prix de vies humaines ?

La répression des passeurs : le maillon faible de la lutte

Depuis des années, les campagnes de sensibilisation se multiplient. Les autorités appellent les jeunes à renoncer au voyage. Des opérations d'interception sont menées et des arrestations effectuées.

Mais le phénomène persiste.

Pourquoi ? Parce qu'il ne suffit pas de convaincre les candidats de renoncer. Il faut aussi rendre l'organisation de ces traversées suffisamment risquée, sur les plans judiciaire et financier, pour décourager ceux qui en font un commerce.

Il faut donc s'attaquer à la source du problème : les réseaux de passeurs, leurs financiers, leurs recruteurs et tous ceux qui organisent ces départs en connaissance des dangers encourus.

Ne faudrait-il pas envisager, à l'image de ce qui se fait pour les véhicules automobiles, l'immatriculation et l'enregistrement obligatoires des pirogues dépassant une certaine taille ?

Chaque embarcation devrait être clairement identifiée, avec son numéro d'immatriculation, le nom de son propriétaire et son port d'attache.

Cette obligation pourrait concerner en priorité les pirogues de grande capacité, susceptibles d'accueillir plus de 30 passagers.

Une telle mesure permettrait de renforcer l'identification et la traçabilité des embarcations, mais aussi de responsabiliser leurs propriétaires et exploitants.

Ceux qui tirent profit du désespoir de notre jeunesse ne doivent plus pouvoir se réfugier derrière l'anonymat.

Il ne s'agit nullement de criminaliser les jeunes qui cherchent désespérément une issue à leurs difficultés. Ils doivent être considérés avant tout comme des personnes vulnérables, qu'il faut protéger et accompagner.

La responsabilité première doit peser sur ceux qui exploitent leur vulnérabilité.

Une réponse législative plus ferme et une application rigoureuse de la loi

Le Sénégal dispose déjà d'un instrument juridique en la matière : la loi n° 2005-06 du 10 mai 2005 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes.

Son article 4 prévoit déjà des peines d'emprisonnement et des amendes pour la migration clandestine organisée par voie terrestre, maritime ou aérienne.

Dès lors, la question n'est pas simplement de créer une nouvelle infraction. Elle est aussi de comprendre pourquoi, malgré cet arsenal juridique, les réseaux continuent de prospérer.

Il devient indispensable d'évaluer cette législation, d'en renforcer les dispositions si nécessaire et surtout d'en garantir une application effective.

Je préconise notamment :

- Le renforcement des sanctions financières, avec des amendes suffisamment dissuasives.
- Des peines particulièrement sévères lorsque les organisateurs exposent sciemment un grand nombre de personnes à un danger grave ou lorsque leurs activités entraînent des décès.
- La confiscation des profits criminels et des biens acquis grâce à cette activité, dans les conditions prévues par la loi.
- La poursuite de toute la chaîne criminelle, des exécutants jusqu'aux véritables financiers et organisateurs.
- Une coopération judiciaire et policière renforcée avec les pays de transit et de destination.
- Qu'à chaque fois qu'une pirogue arrive à destination, que le numéro gravé (ou autre technologie) sur la pirogue soit communiqué aux autorités sénégalaises.

Une traversée qui se termine par un naufrage ne doit pas être considérée comme un simple accident de parcours pour les organisateurs. Lorsque leur responsabilité pénale est établie, elle doit être pleinement assumée.

Tarir la source plutôt que courir derrière les pirogues

La lutte contre l'émigration clandestine ne saurait cependant reposer exclusivement sur la répression.

Il faut également s'attaquer aux causes profondes de ces départs : le chômage des jeunes, le manque de perspectives, les difficultés d'accès au financement, les inégalités territoriales et la perte d'espoir.

Notre jeunesse doit retrouver des raisons de croire en son avenir au Sénégal.

Il faut donc agir simultanément sur deux fronts : démanteler les réseaux criminels et redonner confiance à la jeunesse.

Une politique qui se contenterait d'intercepter les pirogues sans démanteler les organisations qui les affrètent ne ferait que déplacer le problème.

Combien de morts faudra-t-il encore pour provoquer un véritable sursaut ?

Chaque nouvelle tragédie nous renvoie à la même question : combien de jeunes Sénégalais faudra-t-il encore perdre avant que nous décidions de frapper véritablement au cœur de ce commerce macabre ?

Il est insupportable que des individus puissent s'enrichir en exposant les enfants d'autrui à une mort presque programmée.

Notre jeunesse mérite mieux que des pirogues de fortune et des promesses de passeurs. Elle mérite des perspectives, du travail, de la dignité et un avenir dans son propre pays.

Il faut tarir la source. Démanteler les réseaux. Assécher leur financement. Sanctionner les organisateurs.

Et surtout, faire comprendre à tous ceux qui transforment le désespoir de notre jeunesse en source d'enrichissement que la vie humaine n'est pas une marchandise.

Plus de complaisance. Plus d'impunité.

Parce qu'aucun bénéfice financier ne saurait justifier que l'on mette ainsi en péril la vie de cinquante jeunes pour gagner vingt-cinq millions de francs CFA, ou plus.

Il est temps que l'État sénégalais fasse de la lutte contre les passeurs une priorité nationale.

Mamadou BAAL
Expert audiovisuel

FRIBOURG
Man United et Tottenham se disputent un buteur croate



Le mercato hivernal pourrait réserver une bataille entre deux cadors de Premier League. Selon le *Daily Mail*, Tottenham et Manchester United suivraient attentivement Igor Matanovic. Les deux formations anglaises apprécieraient particulièrement le profil de l'attaquant croate. Âgé de 23 ans, il évolue actuellement sous les couleurs de Fribourg. L'international croate possède déjà une expérience intéressante au niveau international. Il compte actuellement 17 sélections avec sa sélection nationale, pour deux réalisations. Son contrat avec Fribourg court jusqu'en juin 2030. Sa direction aurait fixé son prix à 60 millions d'euros (39,3 milliards Fcfa). Depuis le début de saison, l'avant-centre réalise des performances particulièrement intéressantes. Il totalise neuf buts et deux passes décisives en 17 apparitions.

FRANCFORT
Le Bayern Munich active une nouvelle piste offensive

Le Bayern Munich pourrait rapidement s'activer sur le marché des transferts. Les dirigeants bavarois anticiperaient déjà les conséquences de la grave blessure de Harry Kane. Selon *Bild*, un nouvel attaquant serait recherché pour renforcer le secteur offensif. Le nom de Younes Ebnoutalib aurait notamment été coché par les dirigeants allemands. Âgé de 23 ans, l'avant-centre évolue actuellement sous les couleurs de l'Eintracht Francfort. Le Bayern Munich ne serait d'ailleurs pas seul sur ce dossier. Le FC Barcelone, Tottenham et la Juventus Turin suivraient également attentivement sa situation. Le contrat de l'attaquant allemand avec Francfort court jusqu'en juin 2031.

ANGLETERRE
Watford limoge son 23ème entraîneur en 12 ans

Watford a limogé un entraîneur, et ce n'est pas la première fois en dix ans. Le club de Championship s'est séparé d'Alessio Dionisi qui était à la tête de l'équipe de deuxième division anglaise depuis juin. Dionisi (46 ans) est tenu pour responsable des résultats décevants de Watford, actuellement 21ème de la D2 anglaise. Les *Hornets* ont perdu 9 de leurs 17 matches officiels sous la direction de l'Italien. Dionisi, qui a auparavant entraîné en Italie à Palerme, Sassuolo, Venise et Empoli, avait succédé à Edward Still. L'Anglais d'origine belge n'est resté que 15 matches à Watford.

PORTUGAL
Un spectateur décède durant le match Torreense – Benfica

Triste nouvelle qui nous vient du Portugal. Ce dimanche, Benfica a battu Torreense en Coupe du Portugal (3-1). La victoire des Aguias a été éclipsée par le décès d'un socio de Torreense durant la rencontre. Victime d'un arrêt cardio-respiratoire alors que c'était la mi-temps Juvenal Santos a été transporté à l'hôpital où il est décédé.

PSG
Un jeune ailier brésilien dans le viseur



Avec la nouvelle blessure de Désiré Doué, le Paris Saint-Germain a plus que jamais besoin d'un ailier. Le double champion d'Europe a coché le nom de Estevao, mais Chelsea refuse de le vendre. Le club francilien a aussi coché le nom de Rayan, mais là aussi, Bournemouth n'est pas vendeur. Alors, le PSG se tourne vers Alisson Santana. La pépite de 21 ans est aussi Brésilien et vient de faire ses premiers pas avec la *Seleçao* sous les ordres de Carlo Ancelotti. Pensionnaire du Shakhtar Donetsk, l'ancien de l'Atlético Minero est un gaucher rapide et percutant. Auteur de 6 buts et 5 passes décisives, en 16 matchs, toutes compétitions confondues, Alisson Santana Lopes da Fonseca est valorisé à seulement 13 millions d'euros (8,5 milliards Fcfa) par *Transfermarkt*.

ATLETICO MADRID
Son record, la pique de Simeone

En remportant son 345ème match en Liga dimanche, contre Getafe (3-0), Diego Simeone a battu le record de victoires dans le championnat espagnol. L'entraîneur de l'Atletico Madrid a ensuite réagi à cette performance en glissant une petite pique à ses détracteurs. *«Cela me rend heureux. Je ne trouve généralement pas beaucoup de raisons de me réjouir, mais il y a une quantité incroyable de travail derrière tout cela. Il y a aussi les critiques constantes auxquelles nous faisons face. Je ne leur accorde pas beaucoup d'importance, mais j'en prends note. Notamment cette idée selon laquelle nous serions une équipe défensive, comme si nous jouions toujours uniquement pour défendre. On ne gagne pas 345 matches en se contentant de défendre»*, a souligné *El Cholo*.

REAL MADRID
Une offre de 45,9 milliards Fcfa pour Endrick

Evasif au sujet de son avenir ces dernières semaines, Endrick (20 ans, 8 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) fait l'objet d'un intérêt insistant de la part de l'AC Milan, qui s'est transformé en proposition concrète. Selon la *Cadena SER* ce lundi, le club italien a formulé une offre d'environ 70 millions d'euros (45,9 milliards Fcfa) au Real Madrid afin de recruter l'attaquant brésilien dès cet hiver. L'agence de l'Auriverde (Roc Nation) pousse pour un départ, mais l'entraîneur madrilène José Mourinho s'y oppose. Le tacticien portugais compte sur lui, malgré le temps de jeu parcimonieux du joueur prêté à Lyon la saison dernière. Néanmoins, ce dernier aura le dernier mot.

COUPE DU MONDE (F)
2031 en Amérique, 2035 au Royaume-Uni

A l'occasion d'un Congrès extraordinaire ce lundi, la FIFA a annoncé les pays organisateurs des éditions 2031 et 2035 de la Coupe du monde féminine. Quatre pays hôtes ont été désignés pour ces deux tournois : les Etats-Unis, le Mexique, le Costa Rica et la Jamaïque pour une édition américaine en 2031, puis l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles pour la version britannique en 2035. Le prochain Mondial féminin aura lieu cet été au Brésil, du 24 juin au 25 juillet. Il s'agira de la deuxième et dernière édition avec 32 pays participants.

ATHLETISME
La Kényane Peres Jepchirchir, championne du monde du marathon, suspendue pour trois ans



L'athlète kényane Peres Jepchirchir, championne du monde en titre du marathon et championne olympique à Tokyo en 2021, a été suspendue trois ans après un contrôle antidopage révélant l'utilisation d'EPO, a annoncé jeudi l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). L'ancienne détentrice du record du monde du semi-marathon, âgée de 33 ans, a signé un *«formulaire de reconnaissance des violations des règles antidopage»* dans lequel elle a accepté *«la disqualification de tous ses résultats sportifs à compter du 17 juillet 2026, y compris sa victoire au Marathon de Sydney»*, en amont duquel l'échantillon positif avait été recueilli, a expliqué l'AIU dans un communiqué.

BOXE
Tyson Fury révèle souffrir de schizophrénie

Tyson Fury, l'ancien champion du monde des lourds, révèle être atteint de schizophrénie et de troubles bipolaires, diagnostiqués après sa conquête du titre mondial contre Wladimir Klitschko en 2015. «*Les mots ne peuvent pas expliquer l'obscurité dans laquelle je me trouvais*», confie le boxeur britannique de 38 ans dans un documentaire qui sera diffusé sur *Netflix* vendredi. «*C'était comme une version vivante des profondeurs de l'enfer. Je pensais que je finirais dans une chambre capitonnée, la porte verrouillée, et ça me terrifiait*», raconte le champion qui s'apprête à affronter son compatriote Anthony Joshua le 11 décembre à Cardiff.

*Walf*Quotidien N°10393
MARDI 24 NOVEMBRE 2026

CAN 2025

DECISION DU TAS CE MARDI

Le Sénégal et le Maroc dans l'attente du verdict final

Le verdict du Tribunal arbitral du sport (Tas), attendu ce mardi 24 novembre dans l'après-midi, pourrait mettre un terme à l'un des feuilletons les plus controversés de l'histoire récente du football africain. Dix mois après la finale de la Can 2025 disputée à Rabat entre le Sénégal et le Maroc, la justice sportive est appelée à trancher définitivement la question de l'attribution du titre continental.

Le 18 janvier dernier, au terme d'une finale électrique, le Sénégal avait remporté la deuxième Coupe d'Afrique des nations de son histoire en s'imposant par 1-0 après prolongation grâce à une réalisation de Pape Gueye. Une victoire qui semblait consacrer les *Lions* au terme d'une soirée marquée par une tension exceptionnelle. Mais le scénario de la rencontre, notamment l'interruption provoquée par le retrait temporaire des joueurs sénégalais après l'attribution d'un penalty au Maroc dans les dernières minutes du temps réglementaire, allait ouvrir une bataille juridique sans précédent. Le 17 mars dernier, le jury d'appel de la Caf renversait le résultat de la finale acquis sur le terrain. S'appuyant sur les articles 82 et 84 du règlement de la compétition, qui sanctionnent notamment le fait de quitter le terrain avant la fin du match sans autorisation, l'instance africaine déclarait le Sénégal forfait et attribuait une victoire par 3-0 au Maroc. Cette décision avait provoqué une vive contestation au Sénégal. La Fédération sénégalaise de football avait dénoncé une décision injuste et annoncé son intention de saisir le Tas, considérant que le résultat sportif validé par l'arbitre devait prévaloir. Pour les dirigeants sénégalais, le match avait repris après l'interruption, avait été mené à son terme et la victoire avait été officiellement constatée par les arbitres.



La décision du Tas concernant le vainqueur de la Can 2025 sera rendue ce mardi dans l'après-midi

Trois scénarios possibles

L'audience au Tas s'est ainsi tenue le 8 octobre dernier à Lausanne, en Suisse, à huis clos. Les représentants du Sénégal, du Maroc et de la Caf ont défendu leurs arguments devant une formation arbitrale chargée d'examiner le dossier. Initialement, une décision était attendue rapidement après les débats. Mais le Tas avait finalement choisi de rendre une sentence complète, accompagnée de ses motivations juridiques, nécessitant un délai supplémentaire.

Trois scénarios sont désormais envisageables. Le Tas peut confirmer la décision de la Caf et maintenir le Maroc comme champion d'Afrique. Il peut également annuler la sanction et rétablir le Sénégal dans ses droits, en reconnaissant sa victoire obtenue sur le terrain. Enfin, selon les pouvoirs dont dispose la formation arbitrale, une décision pourrait entraîner un renvoi du dossier vers les instances compétentes pour un nouvel examen. Ce mardi après-midi, le Tas rendra alors sa décision. Et toute l'Afrique est tournée vers Lausanne, en Suisse.

Papa Lamine NDOUR

UFOA-A

CHAMPIONNAT SCOLAIRE FEMININ

Les U15 visent le sommet



Les joueuses sélectionnées pour le tournoi qui se tiendra au Libéria

L'équipe nationale féminine de football U15 va participer du 24 au 28 novembre prochain au Championnat scolaire de l'Union des Fédérations Ouest-Africaines de la Zone A (Ufoa-A). Le tournoi va se dérouler au Liberia. «*Nous voulons faire un bon tournoi. Notre objectif est d'aller titiller le sommet. Pourquoi pas ramener le trophée*», déclare l'entraîneur, Fatou Mery Faye. Le vainqueur de ce tournoi sous-régional va empocher 100 000 dollars, soit près de 60 millions de francs Cfa. Ce sont 19 joueuses qui ont été retenues pour cette échéance à l'issue de plusieurs mois de regroupement. L'Académie fédérale est la plus représentée avec 12 de ses pensionnaires. «*Nous avons réalisé une bonne préparation. Lors des séances de travail, on a vu des filles engagées et motivées. On a parcouru presque tout le pays à la quête des jeunes talents. Il n'est pas facile de trouver beaucoup de filles footballeuses de cet âge. Nous avons eu la chance d'en trouver grâce aux écoles de football et surtout à l'Académie fédérale*», soutient coach Mery Faye.

Les *Lioncelles* ont été barrées l'an passé par la Guinée, championne en titre. L'objectif est de la détrôner afin de s'assurer le sésame à la compétition continentale. Selon le sélectionneur national, ses joueuses sont prêtes à tout : «*Nous avons dernièrement eu à disputer quatre rencontres amicales face à des équipes masculines*», histoire de relever un peu leur niveau.

Jean Pierre SAMBOU

LISTE DES 19 JOUEUSES SÉLECTIONNÉES

GARDIENNES :
Ndagou Mbaye, Mame Soda Fall

DÉFENSEURES :
Seynabou Ndiaye, Kady Seydi, Ngoné Ngom, Gnimansata Cissé, Marème Faye, Sira Fall

MILIEUX :
Maïrame Niang, Oulèye Thiongane, Salimata Sonko, Mame Awa Diop, Ousseynatou Diatta, Fatima Mbaye

ATTAQUANTES :
Marème Niang, Fatou Kiné Faye, Maty Diaw, Awa Mbaye, Ndèye Khady Thiam

BREVES

MONDIAL U17
Le Sénégal écrase le Cuba

La sélection nationale masculine U17 s'est largement imposée par 9-0 lundi, face au Cuba lors de la deuxième journée de la poule F au Mondial 2026. Des doublés de Ibrahima Dione (7e et 34e) et Séga Fall Mbodji (24e et 56e) et les réalisations de Mouhamed Faye (14e), Sidy Barhama Ndiaye (21e), Ibrahima Konté (49e), El Hadji Sow (65e) et Maurice Biaye (72e) ont permis aux *Lionceaux* de s'offrir la première place avec 4 points +9 devant la Croatie (2ème, 4pts +4), vainqueur par 4-0 de Tadjikistan. C'est le plus large score d'une équipe nationale sénégalaise en phase finale de Coupe du monde.

BASKET : WBLA 2026
Sophie Ndoye file en Rdc

La basketteuse sénégalaise Sophie Ndoye va disputer la Coupe d'Afrique féminine des clubs champions 2026 sous les couleurs de la Cnss de la République Démocratique du Congo (Rdc). Ndoye découvrira ainsi le tournoi continental avec une franchise congolaise d'autant que son équipe, Guédiawaye Basket Academy, championne du Sénégal en titre, a renoncé à s'engager faute de moyens financiers. La compétition va se jouer en Egypte du 11 au 20 décembre prochain.

Rassemblées par JP. SAMBOU

Cyan Magenta Jaune Noir